

Mes annexes

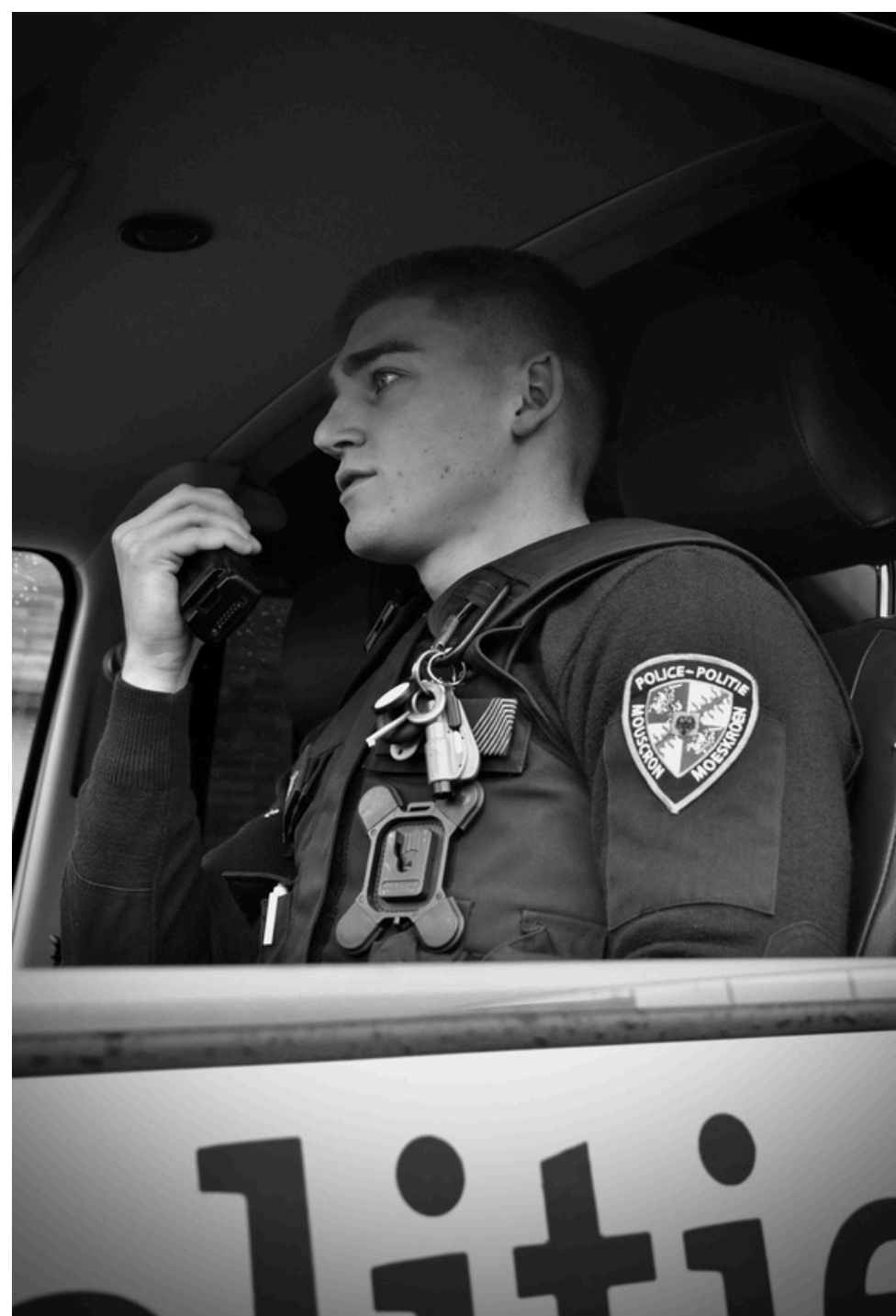


Photo réalisé durant mon stage de bac 1

Mes annexes

LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION :

- **Le conseiller en prévention sécurité du travail**
Ninlaus Cynthia, Trotta Serge, Christiaens Tania
- **La stress team**
Ninlaus Cynthia, Bizzarro Alexandre, Thibaut Genevieve
- **Appui psychologique aux intervenants**
Patricia Hennequart, Sophie Catoire, François Brouillard
- **La personne de confiance psychosociale**
Trotta Serge, Bizzarro Alexandre, Thibaut Genevieve



REGISTRES DE FAITS DE TIERS

vous avez été victime de violence verbale ou physique, de harcèlement sexuel ou moral par un tiers à l'organisation durant l'exécution de votre travail

Flyer

En tant que membres d'un service de police, nous interagissons avec divers interlocuteurs : citoyens, plaignants, fournisseurs... Si ces échanges sont généralement respectueux, certains peuvent devenir tendus ou agressifs.

Pour garantir un environnement de travail sûr, le Service Interne pour la Prévention et la Protection (SIPP) doit identifier et prévenir ces risques. Votre signalement est essentiel pour y parvenir.

Faites entendre votre voix via le registre des faits de tiers

Le Registre des Faits de Tiers est un document qui permet de signaler, de façon anonyme ou non, toute violence verbale, physique ou situation de harcèlement (moral ou sexuel) subie dans le cadre de votre travail par des personnes extérieures à l'organisation (citoyens, usagers...).

Et après ?

Le signalement est envoyé automatiquement au SIPP. Vous pouvez en recevoir un accusé de réception ainsi qu'une copie.

Chaque déclaration est précieuse : le SIPP les analyse afin de mettre en place des mesures de prévention adaptées, renforçant ainsi la sécurité et le bien-être au travail.

Toutes les informations sont conservées pendant **5 ans** et restent strictement accessibles aux acteurs de la prévention :

- l'employeur,
- le conseiller en prévention,
- la personne de confiance psychosociale,
- l'inspecteur du contrôle du bien-être au travail.

Vous pouvez accéder au formulaire en ligne via le site SharePoint dans :

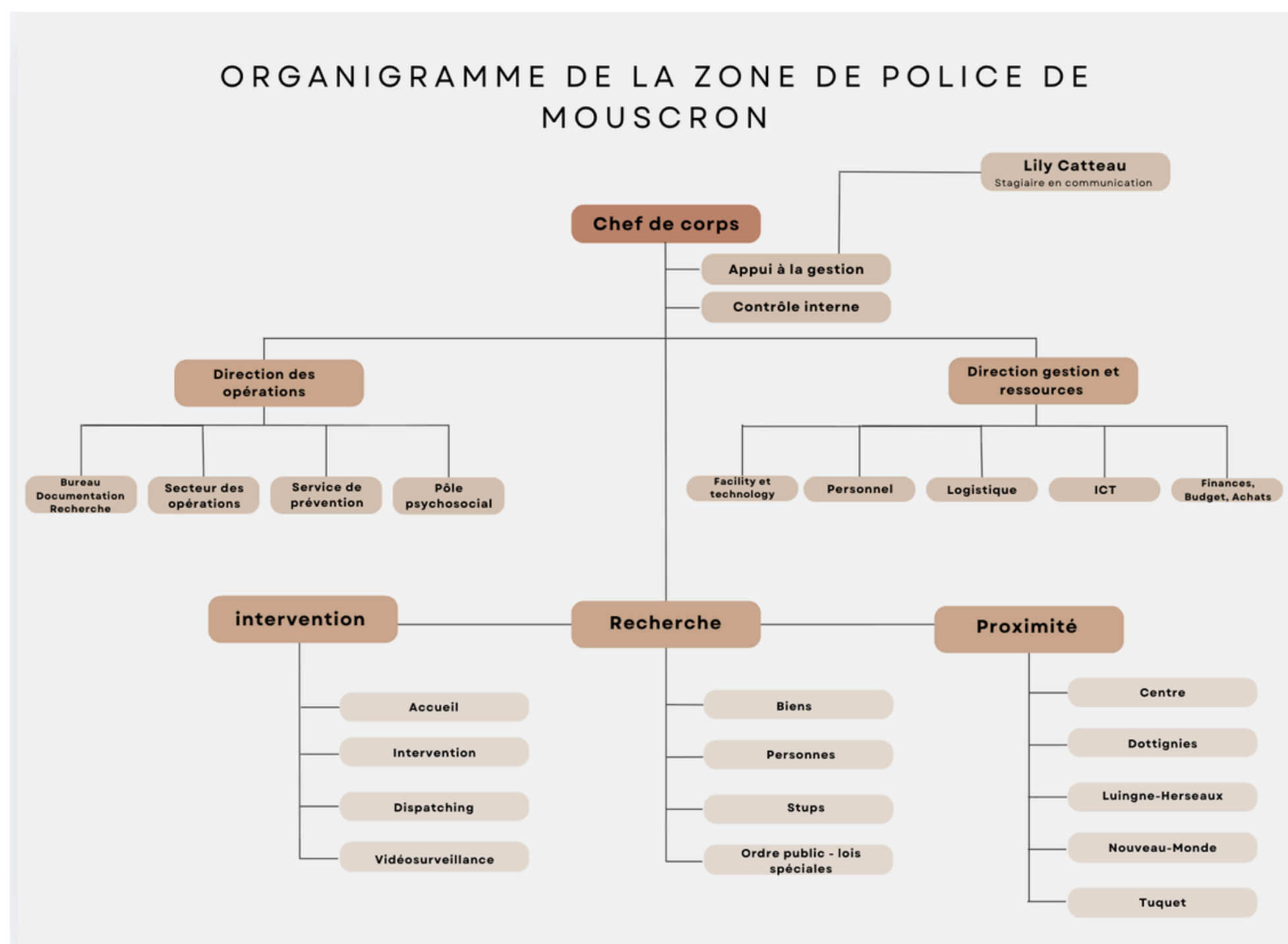
Accueil → Bien-être au travail → Risques psychosociaux

Où vous trouverez le lien vers le formulaire de déclaration. Dans ce formulaire, le membre du personnel est invité préciser de quel type de fait et dans quelle circonstance il a été victime.

Un raccourci vers le registre des faits de tiers est disponible sur la page d'accueil

QR CODE DE LA PAGE SHARPOINT

Organigramme



Storie



Photo réalisé durant mon stage de bac 2



Flyer stage bac 2

**ATELIERS AU MUSEF
CONGÉS DE DÉTENTE**

 <p>MARDI 05 MAI PERSONNALISATION DE CRAYONS</p> <p>DÈS 5 ANS</p>	 <p>MERCREDI 06 MAI CRÉATION D'UN POT À CRAYONS</p> <p>DÈS 5 ANS</p>
 <p>JEUDI 07 MAI MANDALA TISSÉ</p> <p>DÈS 7 ANS</p>	 <p>JEUDI 08 MAI PORTE CLÉ EN COUTURE</p> <p>DÈS 7 ANS</p>

TOUT PUBLIC • DE 14H À 16H

5€/personne/atelier • Rue de la Station 14 - 7700 Mouscron
Infos et réservations au +32 (0)56 860 466 ou via musee.accueil@mouscron.be

Affiche stage bac 2

**LE SECRET
D'ANDRÉ
GODEFROID**

SAM 16.05.26

**MYSTERY
NIGHT**

ENQUÊTE AU MUSEF